

FORMATION A LA SECURITE DES INTERIMAIRES PASSEPORT SECURITE INTERIM (PASI BTP®)

Réf de l'action : CER B9017.PR indice 01 version 1 du 03/04/2023

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Personnel intérimaire d'une Entreprise de Travail Temporaire (ETT) ayant un compte activé sur la plateforme PASI BTP®.
- Toutes fonctions opérationnelles du BTP.
- Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires).
- Comprendre le français.
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité. Un délai d'accès peut être nécessaire si intervention de financeurs externes (CPF, OPCO...) qui ont des délais de validations de dossiers préalables.
- Accès conditionné à l'activation du compte de l'ETT sur la plateforme PASI BTP® et, sous réserve de disponibilité planning.

PROGRAMME/CONTENU

- Enjeux et définition des notions (connaître les enjeux de la prévention et s'approprier les notions de dangers).
- Mécanismes de l'accident.
- Rôle de chacun et identification des acteurs en prévention sur chantier.
- Réactions en cas d'urgence (conduite à tenir et identifier les SST).
- Règles, procédures, devoir d'alerte droit de retrait.
- Les risques du BTP.
- Moyens de prévention.
- Poste de travail.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants qualifiés ECF justifiants d'une expérience terrain Bâtiment ou Travaux publics au cours de laquelle il a pu être confronté aux risques spécifiques du BTP.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : contact-formation@ecf-cerca.fr.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Utilisation d'un terrain d'application représentatif d'un chantier du BTP (coffrage, étaieement, échafaudages, PIRL, outillages électroportatifs (et consommables), couverture et mannequin),
- Equipement de protection individuelle : casque de chantier homologué, gants de manutention, protections auditives, gilet haute visibilité et chaussures de sécurité.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : livret d'apprentissage.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Modalités d'évaluation en fin de formation : QCM d'évaluation théorique.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Attestation nominative de résultat PASI BTP®.
- Attestation de fin de formation.

EFFECTIFS

- De 8 à 12 personnes maximum.

HORAIRES

- 8h30-12h / 13h30-17h (horaires modifiables en cours de formation moyennant préavis).

DUREE DE LA FORMATION

- 14 heures (2 jours).

